

LES FRANÇAIS ET LA SAUVEGARDE DU SYSTÈME DE RETRAITES PAR RÉPARTITION

13 Juin 2013



FICHE TECHNIQUE

Sondage exclusif CSA / BFMTV réalisé par Internet les 11 et 12 juin 2013.

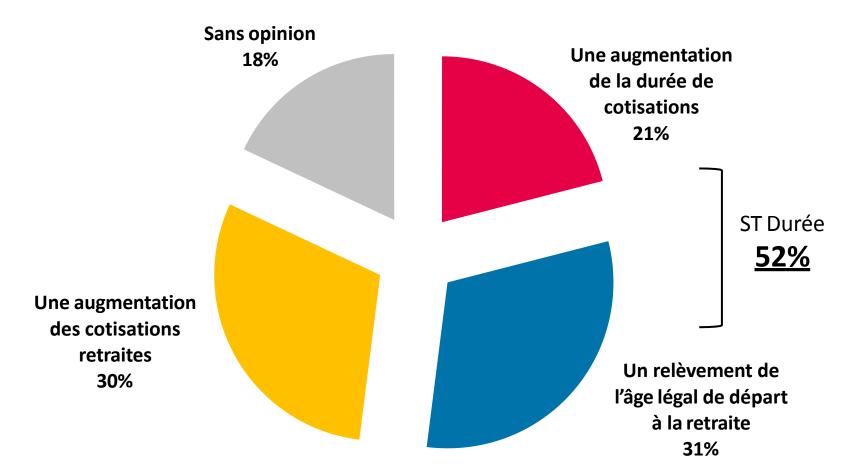
•Echantillon national représentatif de 950 personnes résidant en France âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle du répondant), après stratification par région et taille d'agglomération.



RÉSULTATS DU SONDAGE

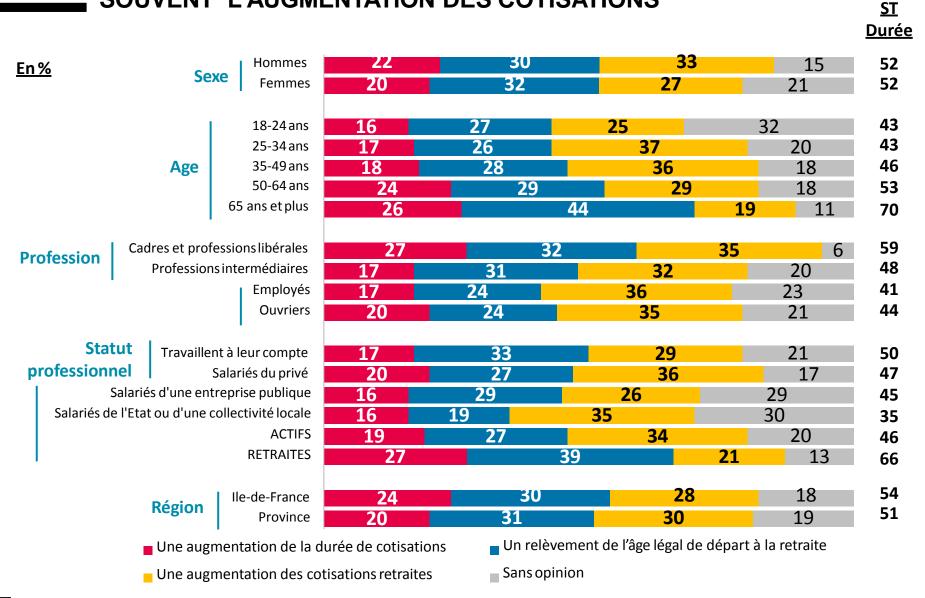
UN FRANÇAIS SUR DEUX PRIVILÉGIE LA VARIABLE TEMPORELLE, QUE CE SOIT PAR UNE AUGMENTATION DE LA DURÉE DE COTISATION OU PAR LE RELÈVEMENT DE L'ÂGE LÉGAL DE DÉPART

QUESTION – Si vous deviez choisir entre ces solutions pour contribuer à la sauvegarde du système de retraites par répartition (avec les générations actives payant les pensions des personnes à la retraite), laquelle aurait votre préférence ?



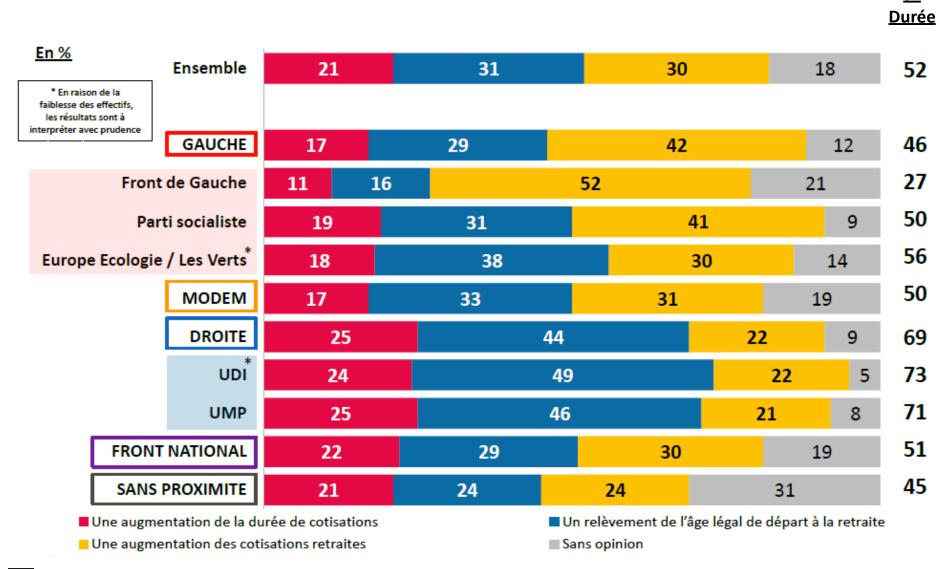


LA VARIABLE TEMPORELLE EST PARTICULIÈREMENT PRIVILÉGIÉE PAR LES PLUS ÂGÉS, LES ACTIFS CITANT EUX PLUS SOUVENT L'AUGMENTATION DES COTISATIONS



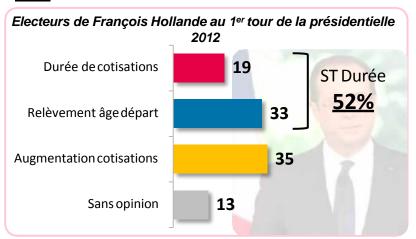


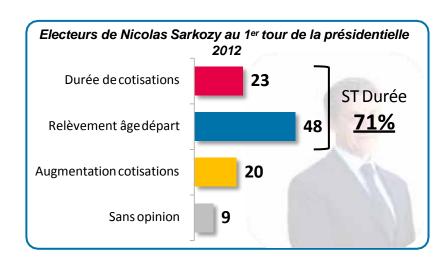
LE CHOIX DE LA VARIABLE TEMPORELLE EST PRIVILÉGIÉ DANS LA PLUPART DES FAMILLES POLITIQUES, PARTICULIÈREMENT À DROITE, LES SYMPATHISANTS DU FRONT DE GAUCHE ET CEUX DUPS CITANT EN PREMIER L'AUGMENTATION DES COTISATIONS

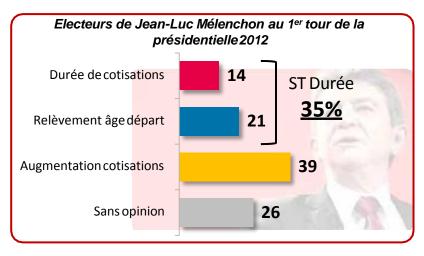


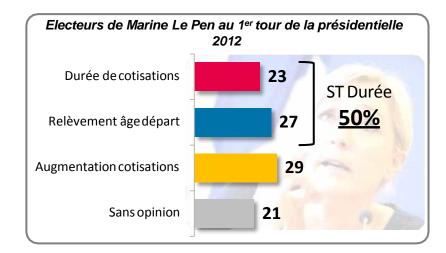
LES ÉLECTEURS DE NICOLAS SARKOZY SONT LES PLUS FAVORABLES AU CHOIX DE LA VARIABLE TEMPORELLE

En %











CONTACTS – Pôle Opinion Corporate

Yves-Marie CANN, Directeur adjoint du Pôle – <u>yves-marie.cann@csa.eu</u> - 01 57 00 34 14

Nicolas FERT, Chargé d'études sénior – nicolas fert@csa.eu - 01 57 00 59 62

en savoir plus : www.csa.eu - @InstitutCSA

10, rue Godefroy - 92800 Puteaux

Tel .: 01.57.00.58.00 - Fax: 01.57.00.58.01



